

AMELIORER son confort REDUIRE ses factures énergétiques ADAPTER son logement

Le Département des Hautes-Alpes vous accompagne

PERMANENCES

France services



ACCOMPAGNEMENT

Juridique
Administratif
Technique
Financier



SOLUTIONS

pour la rénovation de
l'habitat
Energie
Adaptation



CONSEILS et EXPERTISE

au service des habitants



Contactez

La maison de L'habitat

des Hautes-Alpes

04 92 50 82 11

ou connectez-vous sur monprojet.anah.gouv.fr

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?



VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE DE VOTRE
RÉSIDENCE PRINCIPALE



VOS REVENUS NE
DÉPASSENT PAS LES
PLAFONDS FIXÉS PAR
L'ANAH



PROJETS DE TRAVAUX
EN RENOVATRON
ENERGETIQUE
EN ADAPTATION À L'ÂGE
ET AU HANDICAP



VOUS HABITEZ UNE
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES
HAUTES-ALPES



COMMENT FAIRE ?

Pour un projet de rénovation
énergétique
Prenez RDV à la maison de
l'habitat
04 92 50 82 11

Pour un projet d'adaptation
contacter SOLIHA
04 92 51 53 34



Orientation vers SOLIHA si
vous remplissez les critères

Accompagnement par SOLIHA
dossier administratif
visites à domicile
conseils techniques



Accords des subventions

Réalisation des travaux



Versement des aides après
avoir transmis les factures à
Soliha



EXEMPLE DE TRAVAUX EN RENOVATION ENERGETIQUE



Situation familiale : couple avec 2 enfants
Revenu fiscal de référence : 30 253 euros
Travaux : remplacement des menuiseries avec pose de volets roulants, isolation thermique par l'extérieur, pose d'une pompe à chaleur.
Gain énergétique : +71 %
Etiquette énergie après travaux : C
Coût des travaux : 65 994 euros
Montant des aides : 31 627 euros
Reste à charge : 33 367 euros

EXEMPLE DE TRAVAUX EN ADAPTATION

Situation familiale : retraité, célibataire
Revenu fiscal de référence : 8 500 euros
Travaux : adaptation de la salle de bain
Coût des travaux : 3 749 euros
Montant des aides : 3 023 euros
Reste à charge : 726 euros

